

## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 31 janvier 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 24

Représentés : 10

Absents : 12

L'an deux mille vingt-trois, le 31 janvier et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 25 janvier 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, Mme Patricia CHMARA, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, M. Jean-Michel LUX, M. Thierry MICHAL, M. Lucien MOLINES, Mme Marianne MORSLI, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAUJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT,

Étaient absents : M. Jean-Pierre CHAMPION (pouvoir à M. Franck CALAS), Mme Claude CLEYET-MARREL (pouvoir à M. Thierry SEVES), Mme Corinne DUDU (pouvoir à M. Bernard ALBAN), M. Gaëtan FAUVAIN, M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Fabienne GIMARET (pouvoir à M. Thierry MICHAL), Mme Catherine GUTIERREZ (pouvoir à M. Renaud DUMAY), Mme Isabelle HELIN (pouvoir à M. Alain REIGNIER), M. Richard LABALME (pouvoir à Mme Marie-Jeanne VERCHERAT), Mme Patricia MAURY (pouvoir à Mme Carole FAUVETTE), M. Dominique VIOT (pouvoir à Mme Marianne MORSLI), M. Maurice VOISIN

Secrétaire de séance : Mme Magalie PEZZOTTA

#### N°2023/01/31/01-INSTALLATION D'UNE CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE

Vu le Code électoral, notamment l'article L273-10,

Vu le Code Général des Collectivités Locales, notamment l'article L.5211-1,

Considérant la démission de Mme Sabrina MOUCHETTE de son mandat de déléguée communautaire, par lettre adressée au Président par mail, réceptionné en date du 23 janvier 2023,

Vu la liste des candidats à l'élection municipale et communautaire de Francheleins du 15 mars 2020 et considérant l'obligation de respecter la parité,

Considérant que Mme Stéphanie CHAUVOT, suivant de liste de même sexe, a décidé de ne pas accepter ce mandat et en a informé le Président par un courrier reçu par mail le 24 janvier 2023,

Le siège est attribué à Mme Laure FANGET, suivant de liste de même sexe, qui en a été informée le 25 janvier 2023 et qui a confirmé accepter ce mandat par mail du même jour,

**Le conseil communautaire,**

**PREND ACTE** de l'installation de Mme Laure FANGET au sein du conseil communautaire, en qualité de Déléguée de la commune de FRANCHELEINS,

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 31 janvier 2023

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX